

ANTI-ALGUES



Détergent anti-mousses, anti-algues et anti-moisissures
Produit n° : **340959**

Propriétés :

- Destiné au retrait des croissances organiques d'algues, de mousses, et de moisissures

Application:

Destiné aux surfaces minérales poreuses telles que les produits en pierre naturelle, en béton, en plâtre, et en brique silico-calcaire.

L'ANTI-ALGUES est utilisé pour retirer efficacement et durablement la mousse, les algues et les moisissures. En traitant les surfaces souillées avec l'ANTI-ALGUES, les croissances organiques sont détruites et la formation future des racines et des spores est évitée. Utilisé proprement, les plantes environnantes ne seront pas endommagées. L'imprégnation des surfaces fraîchement nettoyées avec un hydrofuge est vivement recommandée pour éviter durablement l'apparition de mousse, d'algues et de moisissures (hydrofuge recommandé : AGENT D'IMPREGNATION BI-SUPER). Cet agent d'imprégnation peut facilement et sans danger être appliqué, n'altère pas la teinte du produit, et possède un effet long-terme.

L'ANTI-ALGUES est utilisé avec de l'eau pour un facteur de dilution de 1 : 3. La surface à traiter doit impérativement être sèche.

L'ANTI-ALGUES doit être appliqué abondamment à l'aide d'un pulvérisateur ou d'une brosse sur surface sèche. Après un temps d'attente de 3 à 5 jours, les algues mortes peuvent facilement être retirées à l'aide d'un balai. Dans le cas d'algues organiques plus résistantes, répéter l'opération en utilisant l'ANTI-ALGUES dilué avec un facteur de dilution de 1 : 2.

Toujours réaliser un test préliminaire sur une partie discrète de la surface afin de s'assurer que la teinte de la surface à traiter ne sera pas altérée, et de la quantité nécessaire.

Quantité d'application :

Dosage : 100 à 200 g/m².

La quantité de produit utilisée dépend de la tâche à traiter, et est variable d'un cas à l'autre.

L'application peut être répétée aussi souvent que nécessaire jusqu'à un nettoyage optimal de la surface.

Les surfaces traitées peuvent être utilisées pendant le temps de réaction de l'ANTI-ALGUES.

Spécifications:

Apparence : liquide.

Couleur : incolore à bleuâtre.

Densité: 1,02 ± 0,02 g/ml.

Stockage :

Protéger contre le froid et la poussière. Dans des conditions normales de stockage (bidon fermé, 20°C), la durée de conservation minimale est de 5 ans.

Conditionnement :

Bidon de 5 kg.

Règles de sécurité :

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit.

Le produit doit être utilisé nécessairement avec des gants de protection adaptés (EN 374) et des lunettes de protection adaptées (EN 166).

Durant l'opération, s'assurer d'une ventilation suffisante (5 à 15 renouvellements du volume d'air par heure) ou présence d'un système d'aspiration des vapeurs.

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Ne pas jeter avec les ordures ménagères ! Jeter les restes de produit dans un container pour déchets dangereux ou le déposer dans un point de collecte adapté.
Empêcher tout déversement du produit dans un système de drainage, dans un cours d'eau, ou dans le sol.

Tenir hors de portée des enfants. En cas de contact avec la peau, rincer immédiatement à l'eau savonneuse.

L'utilisateur doit considérer cette information comme nos recommandations pour l'application de nos produits. Avant usage, nous recommandons fortement d'effectuer un test préalable sur une partie discrète de la surface à traiter afin de s'assurer du résultat et d'éviter tout désordre dû à une incompatibilité du produit.

Assistance:

Pour toute question liée à l'utilisation de ce produit, merci d'adresser votre demande à :
BPB Beton- und Prüftechnik Blomberg GmbH & CO. KG
Nederlandstrabe 11
D – 32825 Blomberg
GERMANY
Tél : 0 52 35 / 99 45 9-0
Mail : kontakt@bpb-info.de

Usage industriel :

Usage commercial :

Usage des consommateurs :